

“Souffrances et violences à l’adolescence qu’en pens

Rapport réalisé par Patrick Baudry, Catherine Blaya, Marie Choquet, Éric Debarbieux et Xavier
ESF – Collection Actions Sociales/Confrontations – 168 pages – 139 F (21,19 Euros)

Le 9 novembre dernier a été rendu public un rapport consacré aux souffrances et violences provoquées et subies par les adolescents. Ce rapport commandé par Claude Bartolone, Ministre délégué à la Ville, à Marie Choquet, Directeur de recherche à l’INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) a été réalisé par une équipe pluridisciplinaire de spécialistes de l’éducation et de la santé.

Centré sur la violence des jeunes, “sujet récurrent, jamais épuisé et d’une efficacité médiatique rare”, l’ouvrage a pour mérite de “renverser la logique habituelle qui met plus souvent en lumière la violence des jeunes que leurs souffrances”. Il rompt avec les visions traditionnelles habituellement présentées dans les nombreux ouvrages traitant du sujet et “apporte ainsi un éclairage nouveau sur la question” en nous conduisant “à remettre en question nos pratiques éducatives et préventives”.

Pour Claude Bartolone, initiateur du rapport, “il s’agissait de [faire] vérifier [par les chercheurs] un certain nombre d’hypothèses, notamment des présupposés, des préjugés, voire des ignorances qui freinent l’action éducative et préventive”. “Il s’agissait aussi, dans le cadre des contrats de ville, de faire levier pour valider des démarches déjà enclenchées et préparer des actions nouvelles, sachant que tout programme anti-violence requiert non pas de faire comme si la violence n’existait pas, mais d’en comprendre les mécanismes pour ne pas reproduire indéfiniment les causes de son émergence”.

“[Ce rapport] interpelle le politique, les politiques et tous les acteurs éducatifs. Il oblige à ouvrir les yeux, à s’interroger sur l’attitude des adultes à l’égard des jeunes et à envisager les réajustements nécessaires pour penser la place des enfants dans la société, pour envisager une éducation plus humaine qui leur évitera la spirale qui mène, dans un enchaînement fatal aux plus faibles, de la souffrance à la violence.”

Il s’agit de plus de “considérer les stratégies éducatives en amont, avant même que la question de la prévention ne se pose” : à savoir, “... éduquer pour ne pas avoir à réparer”.

Plutôt que de vous proposer un résumé forcément empreint d’une part de subjectivité, nous avons choisi de publier in extenso l’introduction qui présente clairement les grandes lignes du rapport, la méthode retenue pour sa réalisation et la manière dont y a été abordé ce problème complexe qu’est la violence à l’adolescence.

La commande

« Ce livre est issu du travail collectif de cinq chercheurs. En toute indépendance, chacun de nous présente un texte dans son champ de compétences autour du thème central “Violences et souffrances à l’adolescence”. Ainsi, la psychologie, la sociologie, l’épidémiologie, l’anthropologie, les sciences de l’éducation et la criminologie ont été évoquées tour à tour, et ce, avec un double désir commun : celui de considérer l’adolescent dans sa globalité, et non comme les morceaux d’un puzzle artificiellement créé par le morcellement disciplinaire ; celui de considérer les phénomènes dans leur complexité car les manifestations de la souffrance et de la violence sont multiples et leurs causes multifactorielles. De ce fait, les textes demandent parfois au lecteur une attention soutenue.

[Ils] sont suivis de cent propositions pour une prévention. Nous avons en effet voulu prendre le risque de dire ce qui, à notre avis, pouvait être tenté au niveau des individus ou des groupes, au niveau local ou national, car la prévention doit se situer à tous ces niveaux. Ces propositions résultent de nos recherches et de nos pratiques [et] ont toutes été discutées et argumentées collectivement. Elles s’inscrivent dans l’approche globale des jeunes et dans l’approche complexe des



er? Que faire ?

Pommereau

ne Blaya, Marie Choquet,
r Pommereau

FRANCS
NCES
LESCENCE

FAIRE ?

olone,
ille



phénomènes, avec, comme postulat que l'on peut intervenir sur l'enchaînement qui conduit de la souffrance à la violence.

D'autres disciplines pourraient apporter d'autres points de vue, car nos approches ne sont ni "définitives", ni exclusives. Beaucoup d'autres propositions pourraient compléter les nôtres, et nous en sommes conscients. Cette synthèse et ces propositions ont pour seuls buts de créer une dynamique de discussions, d'éviter de poser des questions trop simples ou de proposer des réponses simplistes à des phénomènes complexes.

Les principaux constats

Cinq points forts se dégagent clairement de l'ensemble des travaux de recherche. Ce sera autour de ces points que seront articulées les propositions pratiques.

1. Il n'existe pas de société sans violence (ou de société avec une "violence zéro"). Nous avons voulu montrer, avec toutes les nuances nécessaires, que, de la naissance à la mort, la violence fait partie de la vie, que la vie est violence. Cette violence doit être assumée par la société des hommes. Il ne s'agit pas de chercher à l'éradiquer, mais de lui donner des espaces et des temps. La culture, au sens anthropologique du terme, c'est-à-dire ce qui donne du sens à la vie en commun, donne des formes à cette violence pour la rendre "vivable" et met en forme ce qui menace mais aussi ce qui dynamise les échanges entre les hommes. Le déni de la violence la fait au contraire resurgir avec d'autant plus de force et de façon inattendue. Mais notre société dénie non seulement la violence, mais aussi la mort. La mort n'est pas seulement la terminaison de l'existence biologique, elle est surtout une limite dont toute société se saisit pour lutter contre la confusion et réactiver sans cesse une différenciation entre morts et vivants. De manière concrète, c'est le rapport au corps, à la fragilité et à la vulnérabilité qui est alors envisagé, au lieu des fantasmes de toute-puissance ou d'omnipotence qui sont aujourd'hui prévalents.

2. Les violences sont multifformes. Le "visage pluriel" des violences (violences subies, violences contre soi-même ou contre autrui) est un des concepts clés du rapport et qu'on retrouve dans chacune des contributions. A cet égard, les chiffres sont éloquentes : la violence routière et violence sur soi sont les premières causes de décès et les jeunes sont d'abord des victimes, surtout des adultes. Si les formes les plus graves ou les plus avérées sont socialement insoutenables, elles ne doivent pas occulter celles qui restent discrètes et méconnues. D'où la notion de "microviolences". Plus que les événements dramatiques, tout compte fait rares et pourtant les plus médiatisés, ce sont ces "microviolences" (dont les incivilités, les brimades, les intrusions et les atteintes à l'intimité) qui dégradent la

vie quotidienne et touchent la vie familiale et sociale. Ces "microviolences" discrètes et méconnues, souvent précédant et annonçant des violences plus avérées.

3. Les violences ne concernent pas seulement les jeunes. On parle du "vieux passé de la violence des jeunes", expression qui souligne l'ambiguïté du corps social à leur égard. Par-delà les réflexes défensifs et les représentations dominantes, il convient de se souvenir qu'avant d'avoir peur pour les jeunes, on a d'abord peur des jeunes. Tout enfant constitue aux yeux des adultes à la fois un bonheur et une menace puisque celui ou celle qui "arrive" signale qu'il doit un jour prendre la suite de ceux qui l'ont conçu et les enterrer. Mais cette douloureuse ambivalence prend réellement corps lorsque l'enfant entre en adolescence et que ses nouvelles dimensions le rendent potentiellement capable de "rivaliser" avec les adultes. Ces derniers doivent en avoir conscience : on ne se soucie pas des jeunes seulement "pour leur bien" ; les jeunes font peur et derrière bien des recommandations qui leur sont adressées (rester "sages", grandir "gentiment", se tenir "correctement") se cache le désir de réprimer leurs assauts pour s'en protéger.

4. La répétition et la non-reconnaissance est source de traumatismes. Si toute violence n'est pas nécessairement néfaste, leur répétition (ou leur multiplication) ainsi que leur non-reconnaissance par l'entourage, peuvent entraîner des traumatismes et déboucher sur un sentiment d'impuissance (ou d'impunité), sentiments qui altèrent durablement les relations interpersonnelles et intergénérationnelles. Une même non-reconnaissance de ceux qui s'infligent de la violence (comme les suicidants, par exemple), favorise la répétition et l'aggravation des passages à l'acte. Reste que nombre de violences trouvent leur source dans les conditions de vie des jeunes. Pour certains, la réalité est celle d'un milieu défavorisé. Pour d'autres la difficulté est de se situer sur un plan personnel, interpersonnel et affectif. Pour d'autres encore les difficultés s'entremêlent, rendant toute analyse catégorielle insuffisante, voire erronée.

5. Souffrances et violences sont intimement associées. Aucune violence n'est "gratuite" et il convient d'en décoder la signification. "La violence est souvent la réponse de celui ou de ceux qui ne peuvent s'inscrire dans une perspective de conflictualisation". Cette liaison entre "souffrances" et "violences" est clairement mise en avant. "Faire mal" et "avoir mal" s'avèrent résolument indissociables. Ainsi, les jeunes "violents" ont souvent été victimes de violences (physiques ou sexuelles) et font des tentatives de suicide. La violence est donc bien un clignotant de la souffrance et la violence contre les autres ou contre soi est une violence contre sa propre peau ou celle de l'institution.

Les propositions

Partant de ces constats, six principes d'actions sont proposés : l'approche globale du jeune dans son milieu familial, scolaire et social ; la priorité aux victimes, sachant qu'elles peuvent aussi être des agresseurs ; la nécessaire articulation entre espaces et entre générations ; la conflictualité comme principe de construction ; l'importance de la prévention, avec la reconnaissance de la sanction ; l'articulation, et non la superposition, de plusieurs niveaux d'intervention. Avec comme soucis constants, de proposer des actions qui s'inscrivent dans un projet à long terme, qui impliquent l'ensemble des partenaires (professionnels, responsables politiques et habitants) et qui n'augmentent pas sensiblement les coûts et les investissements. En bref, un ensemble de propositions réalistes.

Cette diversité de propositions appuie la complexité des problèmes qu'on ne pourra pas résoudre sans intervenir sur plusieurs champs. Ces propositions forment un ensemble cohérent et ne sont donc pas "une auberge espagnole". Sans vouloir prétendre à une exhaustivité, loin de là, ces propositions, nous l'espérons, pourront constituer la base d'une nouvelle politique de prévention des souffrances et des violences. Les

auteurs, conscients des implications pratiques de ce travail, espèrent avoir travaillé dans le bon sens. »

Ces cent propositions concrètes insérées dans le rapport ne veulent surtout pas être des "recettes-miracles" et si certaines d'entre elles peuvent surprendre, choquer voire agacer, elles sont pour beaucoup directement inspirées des observations de terrain effectuées par les auteurs en France et à l'étranger. La position théorique des auteurs est claire, à savoir que « violence et souffrance se construisent », d'où l'importance de leur traitement au moment où elles se produisent, d'où la nécessité d'agir de manière préventive au cours de leur construction. Ceci explique le choix de présenter peu de propositions concernant « certaines formes de violences, qui dépendent, en aval des souffrances endurées, de prises en charge hyperspécialisées (tentatives de suicide, violences sexuelles par exemple) ou de certaines conduites à risque avec lesquelles certains d'entre nous sont familiers (toxicomanie, par exemple). » La plupart de ces propositions font résonance avec les textes théoriques qui les ont précédées, cela ne veut pas dire qu'elles soient toutes "scientifiques", même si elles s'espèrent fondées en raison. C'est un difficile passage que celui de la théorie à la pratique, même quand la théorie s'est nourrie de pratiques et d'enquêtes de terrain ». Les auteurs sont conscients et acceptent

les risques encourus en tentant d'être concrets, en sachant bien « par exemple qu'une des figures rhétoriques qui [leur] sera appliquée sera l'isolement de telle ou telle mesure pour caricaturer l'ensemble, sans forcément examiner [leurs] raisons ». Il s'agit là, ajoutent-ils « d'une forme d'engagement des intellectuels que nous sommes et qui pensent qu'il y a d'autres engagements que la signature - même louable et nécessaire - de pétitions. Ces cent propositions sont donc, évidemment, à amender, à compléter, à critiquer. Au moins à discuter avant de les accepter ou de les rejeter ».

Elles touchent naturellement à tous les environnements de l'adolescence, la famille, l'école, les partenariats interinstitutionnels, les partenariats spécifiques pour les adolescents en difficulté, la formation, la ville.

Cet ouvrage, riche et intéressant, conjugué à la fois approches et analyses scientifiques, complexes pour certaines, et propositions concrètes.

Un ouvrage dans lequel « parents, enseignants, éducateurs, magistrats, chefs de projets, élus, soignants ou policiers, trouveront les clarifications et les propositions nécessaires à leur tâche éducative ».

Un ouvrage qui tente de faire comprendre que « c'est du croisement des efforts de l'ensemble des partenaires que l'on parviendra à un commencement de solution. »

« Prévenir la violence scolaire »

Un CD-ROM pour aider les équipes éducatives à mieux comprendre les causes, manifestations et conséquences de la violence à l'école, et dans la mesure du possible, à mieux gérer les tensions et conflits dans leurs établissements.

La MGEN (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale), l'ADOS (Action et Documentation Santé pour l'Éducation Nationale) et la FAS (Fédération des Autonomes de Solidarité) viennent de coproduire un CD ROM sur la prévention de la violence à l'École.

Cet outil est destiné à apporter des éléments de réponses aux questions que se posent les professionnels de l'Éducation Nationale dans l'exercice quotidien de leur métier, face à ce phénomène difficile à maîtriser et à comprendre.

L'outil comporte quatre volets :

- le premier volet expose des données d'informations générales sur la violence telles que des définitions du phénomène, ses origines, ses manifestations, ses conséquences. Interviews et questions-réponses permettent d'envisager les aspects documentaires

du phénomène.

- la seconde partie présente, à partir d'exemples vécus et de simulations de scènes de violences (quotidiennes ou extrêmes), des analyses détaillées d'experts (témoignages sonores) permettant d'éviter ou de mieux gérer les tensions et conflits, et suggère des propositions de réponses tant individuelles que collectives.
- un troisième volet propose quelques pistes de réflexion, ainsi que des techniques d'animation de groupe, pour un travail de prévention avec les élèves.
- En dernier lieu, le cédérom donne un certain nombre de références et extraits bibliographiques, des reportages et interviews vidéos et répertorie les adresses utiles. Il offre de plus une liaison directe avec plus de cinquante sites Internet permettant d'enrichir et d'actualiser les données proposées.

Selon Sonia Heinrich, présidente du Comité national de lutte contre la violence à l'école, qui était présente lors de la conférence de

lancement du produit le 19 décembre dernier, il s'agit là « d'un outil très intéressant » qui « devrait favoriser le débat dans les établissements scolaires, dans les équipes éducatives et avec les élèves et leurs parents ». Elle estime de plus qu'il faut travailler à une utilisation efficace de ce cédérom.

Cet outil informatique, compatible Mac et PC, est disponible au prix de 99 F TTC pour les membres de l'Éducation Nationale (Prix public : 130 F) en s'adressant à l'ADOS
Tél. : 01 45 38 71 93
Fax : 01 43 20 33 87 - E-mail : adosen@club-internet.fr



Raison ?

La raison serait elle en train de l'emporter ?

Nos collègues ont été informés des articles agressifs à l'égard des personnels de direction parus dans l'US ou dans la presse. Ils savent aussi combien, dans de nombreux établissements les responsables locaux du SNES ont pris les chefs d'établissement ou leurs adjoints pour cible directe.

On lit dans une très récente US, sous la plume de Denis Paget, cosecrétaire général, les phrases suivantes :

« Il ne faut surtout pas que notre profession se replie sur elle-même. Elle a tout intérêt à faire comprendre la nature de ses mis-

sions et de ses métiers, à entendre les incompréhensions et à y répondre car les parents d'élèves ou les chefs d'établissement ne sont pas des adversaires et nous ne pouvons travailler sereinement sans leur soutien ».

Est-ce le premier signe depuis très longtemps d'un retour à la raison ? Nous saurons lire de très près les publications du SNES pour évaluer si tous les auteurs d'articles sauront appliquer cette sage position. Nous suivrons également avec la plus grande attention l'évolution de la situation dans les établissements.

Déraison !

Quelle mouche pique donc le SNEP ?

L'AEF (Agence Éducation Formation <http://www.l-aef.com>) fait état dans une dépêche du 9 janvier, de propos tenus par Jean-Paul Tournayre, secrétaire national du SNEP concernant les chefs d'établissement.

« On constate de plus en plus que les chefs d'établissement ne prennent pas leurs responsabilités » lorsque survient un problème dans le cadre du cours d'EPS et renvoient les parties devant la justice. « Très souvent, il aurait été important de recevoir les familles et de les mettre en relation avec l'en-

seignant concerné pour instaurer le dialogue. Dans l'affaire de Christian Kaplan, le chef d'établissement a ainsi refusé de recevoir la famille. Il faut rassembler les parties en cause pour discuter. Les chefs d'établissement ont un rôle de médiateur à jouer, ce qui n'est pas fait suffisamment. »

Des allégations contestables, une généralisation particulièrement hâtive. Le SNEP nous avait habitué à mieux. C'est vrai qu'il a pris le train de ceux qui ont agressé les chefs d'établissement à l'occasion du protocole. Ceci explique donc cela. Restons calmes !

La proposition 25 « Partage de l'autorité dans les établissements scolaires », qui nous concerne directement.

« La trop grande concentration (même symbolique) de l'autorité entre les mains du seul chef d'établissement contribue à cristalliser les conflits autour de sa personne. Sa fonction principale est d'être le garant institutionnel, et non d'être affublé d'une toute-puissance bien illusoire. Une répartition plus harmonieuse est possible : garder le système des professeurs principaux, instaurer un responsable par année d'études, créer un niveau hiérarchique intermédiaire par le biais de responsables de matières académiques ou de groupes de disciplines (département art, département lettres, etc.). Ce nouveau niveau donnera lieu à indemnité compensatrice, comme c'est déjà le cas pour les professeurs principaux. Le chef d'établissement réunit une fois par mois les professeurs principaux pour permettre à ces derniers d'échanger et de s'accorder sur un certain nombre de conduites à tenir.

Un renforcement des personnels administratifs et de secrétariat serait une aide importante pour décharger le chef d'établissement de tâches qui le gênent parfois pour son travail pédagogique et d'animation d'équipe. Dans le même esprit, une meilleure protection juridique des chefs d'établissement est à mettre à l'étude ».

page 31

LST

1/4 page de publicité